



MIKUNISS

Printemps 2015, VOL. 3 N° 2

NOUVELLES DE L'AMIK

SOMMAIRE

Nouvelles de l'AMIK.....	1
Début de la pêche 2015.....	1
Colloque saumon : retour et suivi.....	2
Vers un réseau d'AMPs.....	3
Colloque CIRSA.....	4
Comité consultatif du MPO.....	4
Gestion de conflits.....	5
Gestion du stress.....	6
Changements climatiques	6
ACFAS 2015.....	7
Urgences mammifères marins.....	8
Journée des Océans.....	8
Camp 2015, partie remise.....	9
AMIK : Terre d'accueil.....	10



Léo St-Onge,
directeur général

Après un interminable hiver, voilà enfin le printemps qui se montre le bout du nez.

Le thermomètre grimpe et les dossiers aussi sont chauds. Active sur papier et sur le terrain, toute l'équipe s'affaire à défendre et mettre en valeur les intérêts de nos membres à travers différents projets, que ce soit les pêcheries, l'environnement ou la recherche et le développement. Certains dossiers suivent leur cours et d'autres voient le jour. N'hésitez pas à joindre les membres de notre équipe pour toutes informations. Bonne lecture !

Début de saison de pêche 2015

La pêche à la crevette a débuté tel que prévu le 1er avril. Les prix au débarquement sont bons et le niveau de rendement à la capture est tout aussi intéressant. Donc, un beau début de saison pour la pêche à la crevette nordique dans le Golfe du Saint-Laurent.

La zone de pêche 17 de crabe des neiges appréhendait une saison difficile en 2015. Cependant, depuis le début de la saison, les débarquements sont relativement intéressants comparativement à ceux de la saison précédente. De plus, la nouvelle vague de recrutement qui était vue dans les relevés scientifiques se manifeste dans les captures, ce qui indique que l'état des stocks va s'améliorer à court terme au bénéfice des pêcheurs de ce secteur.



© AMIK - Pêche au crabe

La zone 16, dont la date d'ouverture officielle avait été reportée au 13 avril en raison des conditions de glaces, a pour sa part eu un début de saison chaotique. En raison d'un différend sur le mécanisme de

DATES À RETENIR

25 au 28 mai

83^e Congrès de l'ACFAS à Rimouski

28 mai

Rencontre de la Table de concertation sur la gestion du saumon atlantique

1^{er} juin

Arrivée de notre nouvelle stagiaire !

8 juin

Journée des Océans

détermination du prix du crabe des neiges, les usines de transformation ont refusé d'acheter le crabe des neiges en provenance de la zone 16. Ce boycott du crabe de la zone 16 touchait l'ensemble des usines de transformation du Québec. La communauté de Uashat mak Mani-Utenam s'est faite saisir quelques 30 000 livres en tentant de résoudre ce blocage. Les pêcheries UAPAN souhaitaient faire transformer leur propre crabe à l'extérieur du Québec, car les usines de la province refusaient systématiquement.

Une solution temporaire est apparue le 30 avril sous la forme d'une injonction obligeant les usines de transformation à acheter le crabe de la zone 16 aux conditions de mise en marché imposées par la Régie des marchés agricoles du Québec. Ce mouvement des usines de transformation a privé les pêcheurs de 17 jours de pêche.

Un difficile processus de travail de collaboration entre les pêcheurs et les usines de transformation devra être envisagé pour éviter la répétition de ce genre d'événement. Il n'y a pas de gagnant dans ces affrontements où chaque partie se campe sur sa position. Le mécontentement des pêcheurs envers les usines de transformation est à son paroxysme.

Il reste désormais aux pêcheurs de la zone 16, un peu plus de 11 semaines de pêches pour capturer un quota qui a été diminué de 25 % par rapport à celui de la saison de 2014.

Colloque sur la gestion participative du saumon atlantique par les communautés innues de la Côte-Nord

Les 10, 11 et 12 mars 2015, l'AMIK a mis en œuvre le colloque sur la gestion du saumon atlantique par les communautés innues de la Côte-Nord. Dans une ambiance de travail chaleureuse, 25 représentants des communautés membres de l'AMIK se sont réunis pour discuter de la question de cette ressource dans les rivières autochtones.

Des aînés, des représentants politiques, des gestionnaires de la ressource se sont rencontrés et ont longuement échangé sur les enjeux relatifs à la gestion de ce

poisson dans leur contexte respectif.

Le premier jour du colloque a été consacré à l'exposition de l'environnement de gestion par chaque communauté représentée évoquant les problèmes et les mesures de gestion actuellement mises en œuvre. Le deuxième jour, les représentants ont travaillé dans les ateliers de travail sur des propositions de solutions adaptées au contexte de chaque communauté. Une liste de recommandations a été retenue par communauté et seront prochainement présentées aux conseils de bande.

Le dernier jour a été consacré à deux conférences; la première portant sur la gestion du saumon atlantique dans les communautés autochtones du Québec et la seconde sur la situation du saumon au Québec et plus particulièrement dans notre région, la Côte-Nord. En fin de matinée, à la suite d'un travail de concertation, les représentants politiques ont présenté la proposition d'engagement des communautés sur la mise en place d'une table de concertation régionale pour gérer la ressource dans les rivières à saumon. Cette plate-forme sera un espace de coopération innu de gestion de la ressource à long terme.



© AMIK – Participants et organisateurs

Cet événement a favorisé le partage de connaissances et d'expertise des participants permettant de faire émerger des idées représentatives des réalités et des enjeux auxquels font face les Innus.

Ce colloque a permis de réaffirmer la volonté des communautés innues de protéger le saumon selon les valeurs traditionnelles de la culture montagnaise et selon les principes de développement durable. Chaque communauté a identifié des suggestions de solutions concrètes, réalistes et conformes à leur environnement.

Source et renseignements:

Mathieu Marsa, Chargé de projets environnementaux
Courriel: m.marsa@l-amik.ca
Tél: 418-962-0103 p.105

Vers un réseau national d'Aires marines protégées

Le gouvernement du Canada s'est engagé à créer un réseau national d'aires marines protégées (AMP), d'ici 2020. Ce réseau national sera séparé en 13 biorégions. Celle qui nous concerne ici est la biorégion du golfe du Saint-Laurent.

Qu'est-ce qu'une aire marine protégée (AMP)?

- Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

Qu'est-ce qu'un réseau d'AMPs?

- Un ensemble d'aires marines protégées individuelles qui fonctionnent en **collaboration** et en **synergie**, à diverses échelles spatiales, et font l'objet de divers niveaux de protection, en vue d'atteindre des objectifs écologiques plus efficacement et plus exhaustivement que ne le feraient des sites individuels.

Concernés par les démarches du gouvernement fédéral pour la création d'un réseau d'AMPs dans le golfe du Saint-Laurent, l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) et la Société pour la Nature et les Parcs (SNAP) ont invité, le 16 mars dernier, l'AMIK et les coordonnateurs des pêches à participer à un atelier sur les

AMPs. Pour l'occasion, un intervenant de la Nation Haida s'est déplacé afin de partager son expérience et celle de sa Nation en termes de conservation et de gestion des milieux marins. Cet intervenant, Russ Jones, est chef héréditaire Haida de la Première Nation de Skidegate, à Haida Gwaii (Colombie Britannique) et gestionnaire de la planification marine pour sa nation.



© MPO – Biorégion du golfe du Saint-Laurent

Ce fut une rencontre fort enrichissante pour tous ceux qui y ont assisté. Bien que le contexte diffère grandement entre les deux nations, plusieurs conseils et recommandations ont pu être tirés des leçons apprises par la Nation Haida à travers son implication dans la création et la gestion de l'aire marine Gwaii Haanas. Cette aire marine est en fait une zone de conservation intégrée de zones terrestres et marines, du sommet des montagnes aux profondeurs de l'océan. C'est une réalisation qui devrait ouvrir la porte et inspirer d'autres nations à prendre l'initiative de protéger leurs ressources et leurs territoires,

berceaux de leurs cultures, traditions et modes de vie. Nous croyons que les communautés autochtones de l'est du Canada doivent non seulement être consultées dans le cadre des démarches du gouvernement fédéral pour la création d'un réseau d'AMPs, mais qu'elles devraient aussi être impliquées directement dans ce grand projet.

Quelques avantages que peuvent avoir les AMPs lorsqu'elles sont bien implantées :

- Protéger et aider au rétablissement d'espèces marines;
- Améliorer la productivité en ressources marines, en protégeant des géniteurs et des habitats clés;
- Conserver les usages traditionnels et l'héritage culturel;
- Développer le secteur touristique;
- Faciliter le processus d'écocertification;
- Etc.

L'AMIK au 18^e Colloque du CIRSA

Les 7 et 8 mai derniers, l'AMIK était présente au 18^e Colloque du Centre Interuniversitaire de Recherche sur le Saumon Atlantique (CIRSA) qui se tenait à l'Université Laval, à Québec.

Le CIRSA, fondé en 1994, est constitué d'une équipe multidisciplinaire de chercheurs. Les travaux du CIRSA portent sur le saumon atlantique et autres salmonidés mais également sur l'écologie de ceux-ci et leurs écosystèmes.

Avec plus d'une vingtaine de conférenciers, le colloque fût une opportunité unique de mettre à jour nos connaissances sur le saumon atlantique tout en élargissant notre réseau de contacts. De nombreux étudiants à la maîtrise et au doctorat, ainsi que des chercheurs ont présenté le fruit de leur travail.



Plusieurs problématiques d'ordre biologique ou écologique telles que ; la prolifération d'algues, l'importance des microbiotes (communautés microbiennes) des saumons atlantiques lors de l'ensemencement, la prédation du cormoran, ou encore la connectivité des habitats, ont été abordées. De nombreuses solutions ou recommandations tirées de ces recherches pourraient s'avérer utiles pour les communautés.

Les informations recueillies lors du colloque permettront à l'AMIK

d'offrir à ses membres des informations à jour ainsi qu'un portrait plus pointu de la situation du saumon atlantique au Québec. Cette participation s'insère dans le *Projet de gestion participative du saumon atlantique dans les communautés innues de la Côte Nord*. Ce projet inclut entre autre la tenue d'un colloque (10 au 12 mars passé) ainsi que la mise en place d'une table de concertation (en cours).

N'oublions pas que le saumon atlantique est une ressource primordiale tant pour la subsistance que la culture du innue. Mieux connaître les problématiques qui l'entourent et l'état des populations ne peut que faciliter sa protection.

Le MPO à l'écoute

Soucieuse de représenter les intérêts des communautés membres, l'AMIK a siégée le 13 mai dernier à la Table de concertation du comité consultatif ministériel sur le saumon atlantique qui se déroulait à Québec.

Le comité était formé de dix représentants de partout dans l'est du Canada (Québec, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) œuvrant dans divers milieux, tel que la pêche sportive, la pêche

communautaire, la recherche, la conservation ou les ZECs. Notons que celui-ci a été mis sur pied par l'honorable Gail Shea, ministre des Pêches et des Océans Canada.

Au cours de cette journée, le comité a entendu les présentations et de nombreuses recommandations d'une



© Christian Kirouac – Saumon atlantique

vingtaine d'organismes actifs dans le dossier du saumon atlantique. Soulignons entre autre la présence de communautés autochtones (Pessamit et Natashquan), de la SÉPAQ, de nombreux bassins versants, des pourvoiries ainsi que de la Fondation de la faune du Québec, la Fédération du saumon atlantique et la Fédération québécoise pour le saumon atlantique qui a déposé un important mémoire (vous pouvez consulter ce mémoire à l'adresse suivante : http://fqsa.ca/wp-content/uploads/2015/05/Mémoire_Gestion-du-saumon-atlantique-au-Québec_-Mai-2015.pdf)

L'un des sujets chauds de la journée était le projet de réglementation sur la remise à l'eau des saumons atlantiques. Bien que l'ensemble des acteurs approuvaient le projet, et plusieurs appliquaient déjà cette pratique, certains n'appréciaient simplement pas le délai restreint d'application. À titre d'exemple, plusieurs pourvoiries ont déjà fait la vente de forfait sans remise à l'eau des prises. Encore, les pêcheurs et fabricants de mouches avaient prévu une saison avec double appât à double aiguillons. Les coûts et le temps investis sont importants.

Certaines problématiques étaient récurrentes telles que ; le braconnage, la pêche en haute-mer et le manque de financement. D'autres s'avéraient plus spécifiques ; les lignes électriques sous-marines ou la modification des débits par les centrales hydro-électriques.

Du côté des recommandations, le suivi du saumon en haute-mer ainsi que des négociations avec les pêcheurs du Groenland sont revenues à plusieurs reprises. La création de fonds dédiés à la recherche et la conservation de l'espèce et des habitats est également une suggestion émise par de nombreux organismes.

Reste maintenant à espérer que toutes ces recommandations seront prises en compte lors des futures décisions du Ministère des Pêches et Océans Canada.

Formation en résolution de problèmes et de conflits

Des formations ont été reçues cet hiver par les employés de l'AMIK grâce à un partenariat entre Emploi-Québec et le CEGEP de Sept-Îles. Quelques employés de l'AMIK ont ainsi pu bénéficier de modules de formation qui portaient sur : la communication, la rédaction d'affaires (incluant les procès-verbaux, les modèles de lettres et la mise en page de documents), la gestion du temps de travail, l'organisation d'événements, la gestion du stress et la résolution de problèmes et de conflits.



© AMIK – Léo St-Onge en pleine gestion de conflit

L'AMIK est fière d'avoir pu bonifier les compétences de ses employés en leur offrant ces formations.

Soazig Le Breton a donc participé à la formation en résolution de problèmes et de conflits, offerte par une employée du CEGEP de Sept-Îles, Louise Draper. Elle a ainsi pu prendre connaissance de la démarche générale de résolution de problèmes, afin de pouvoir mieux appréhender à l'avenir les situations potentiellement problématiques auxquelles nous pouvons être confrontées dans notre quotidien.

Comme Soazig Le Breton nous le rapporte, « Nous devons tous les jours gérer des situations plus ou moins complexes et il est certain que l'on agit selon son propre bon sens et ses expériences passées. Même si chacun a une certain bagage, cette formation a permis de réviser les différentes étapes de la résolution de problème, afin de raisonner au mieux pour résoudre le plus efficacement possible un problème, donc elle s'est révélée fort utile pour l'avenir ». Pour ce qui est de la deuxième partie de la formation sur la résolution de conflit, la formatrice a pu définir les différentes sortes de conflits, les stratégies distinctes de résolution de conflit et offrir des conseils afin de résoudre adéquatement un

conflit. Elle a conclu par une présentation de la méthode de négociation raisonnée, une technique qui permet en décomposant la situation de trouver une solution optimale pour les deux parties en cause dans le conflit. Cette deuxième partie de formation s'est révélée elle aussi fort enrichissante, d'autant plus que des exercices permettaient de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises.

Après les conflits... le stress !

Le 25 mars 2015, un de nos chargés de projets en environnement, Mathieu Marsa a suivi une formation sur la gestion du stress. Cette formation donnée dans les locaux du Cégep de Sept-Îles a été animée par le psychologue Fernand Marcoux. Offerte par Emploi Québec, une quinzaine de participants étaient présents à cette séance, venant de secteurs professionnels variés, mais chacun étant confronté à sa manière, dans son contexte à des situations de stress.



La formation, d'une durée de 4h, avait pour vocation de présenter de manière théorique les outils permettant de comprendre l'émergence du phénomène de stress chez l'être humain et d'envisager les moyens pour le maîtriser.

Axé sur une méthodologie structurée, M. Marcoux est revenu sur les différentes étapes par lesquelles le stress survient et s'exprime envers autrui. Partant d'un fait objectif, c'est l'interprétation de ce fait qui va faire apparaître et nourrir ce sentiment de menace. Les raisons pour lesquelles ce sentiment apparaît doivent être identifiées afin de comprendre l'émergence de cette émotion. Les facteurs influençant cette interprétation peuvent aussi bien être la conséquence d'une fatigue circonstancielle, du vécu de l'individu ou encore des préjugés que chacun porte. Chaque individu possède en lui-même les outils pour gérer le stress, l'important est de saisir ce qu'il nous arrive car à partir de ce moment-là, l'être humain sait s'adapter.

Cette méthodologie illustre l'orientation de la formation qui cherchait à révéler, en chaque individu, les mécanismes de réaction envers une situation de stress et de proposer les éléments nécessaires pour y répondre.

Il est intéressant de remarquer que la formation avait pour but de servir en milieu professionnel mais les conseils s'inscrivent également de manière pertinente dans le milieu social.

L'apprentissage de la gestion du stress est une clé d'épanouissement pour les individus. Il s'agit d'un élément indispensable à prendre en compte, autant pour la réussite d'un employé, que pour l'accomplissement de soi.

Climat en changement: l'adaptation par les Premières Nations au Québec

Les 25 et 26 février 2015 dernier, Soazig Le Breton a assisté à Québec au forum intitulé : «Le climat en changement: l'adaptation par les Premières Nations au Québec». Cet événement était organisé par



© IDDPNQL – Remue-méninges sur les problématiques

l'Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), en collaboration avec l'Association québécoise de lutte

contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

À l'issue de l'activité, les deux objectifs ont été atteints, soit de créer un lieu de rencontre favorisant le dialogue et la recherche de solutions d'adaptation aux impacts des changements climatiques, ainsi que de favoriser les collaborations futures pour la mise en œuvre de l'adaptation.



© IDDPNQL – Recherche de mesures d'adaptation

Le forum s'adressait tant aux Premières Nations qu'aux non-autochtones. En tout, environ 80 personnes ont participé à l'événement. De ce nombre, environ le tiers des participants était formé de représentants de Premières Nations, pour un total de 13 Premières Nations représentées. Des employés de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, des chercheurs, des scientifiques, des représentants d'organismes sans but lucratif, comme l'AMIK, ainsi que des particuliers complétaient l'assistance.

Les actes proposent un résumé des discussions tenues dans le cadre des conférences, de la table ronde, des ateliers et des séances en plénière. Le document inclut les propositions de mesures d'adaptation identifiées par les participants dans le cadre des ateliers, de même que des suggestions de références pour pousser la réflexion sur les thèmes abordés dans le cadre du forum. Le document et les présentations complètes des conférenciers seront aussi disponibles sous peu sur le site web de l'IDDPNQL, au www.iddpnql.ca. En attendant vous pouvez rejoindre l'AMIK pour recevoir un exemplaire électronique.

ACFAS 2015 : un 83^e Congrès

L'équipe de l'AMIK sera présente pour couvrir l'événement scientifique incontournable qu'est le congrès annuel de l'ACFAS. Ainsi nous serons sur place pour recueillir le maximum d'information en lien avec le champ d'expertise de l'AMIK.



Association francophone
pour le savoir
Acfas

L'Association francophone pour le savoir-Acfas est un organisme à but non lucratif contribuant à l'avancement des sciences au Québec et dans la Francophonie canadienne.

Le congrès annuel de l'Acfas, le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche de la Francophonie, accueille des milliers de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche provenant d'une trentaine de pays.

Du 25 au 28 mai 2015 prochain, plusieurs colloques ont retenu notre intérêt auxquels nous comptons assister.

Lundi 25 mai : *Légumes de mer et aliments santé : les grandes algues marines de l'Atlantique nord comme source d'innovation ;*

Krill du Saint-Laurent : écologie, abondance et valorisation ;

Mardi 26 mai : *Suivis environnementaux en territoires nordiques : priorités et défis associés à la recherche pluridisciplinaires en milieux éloignés ;*

Atelier thématique - *Les plantes du bord de mer: source de molécules actives et d'innovation ;*

Mercredi 27 mai : *Du superpétrolier à la nanoparticule : 30 ans d'écotoxicologie,*

hommage au professeur Émilien Pelletier ;

Jeudi 28 mai : *Environnement socio écologique du golfe du Saint-Laurent : sommes-nous prêts pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures ?*

Les mammifères marins peuvent compter sur l'AMIK !

Cette année encore, l'AMIK a renouvelé son engagement auprès du réseau d'Urgences Mammifères Marins avec une mise à jour de la formation de deux de ses employés du département d'environnement.



Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins regroupe les organismes et institutions au Québec qui

interviennent auprès des mammifères marins. Il a pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, à secourir des mammifères marins en difficulté et à favoriser l'acquisition de connaissances auprès des animaux morts, échoués ou à la dérive, dans les eaux du Saint-Laurent limitrophes du Québec.

Le Réseau agit donc grâce aux nombreux bénévoles, autant citoyens qu'organismes, qui bordent le Saint-Laurent. Urgences Mammifères Marins reçoit environ 500 appels chaque année que ce soit pour des prises accidentelles dans les engins de pêche, des échouages, des collisions avec des bateaux, des carcasses à la dérive ou des mammifères marins loin de leur aire de répartition habituelle.

La communauté est invitée à joindre Urgences Mammifères Marins grâce au numéro sans frais **1-877-7baleine (1-877-722-5346)**

Nous vous invitons également à consulter le site internet pour de plus amples informations :

<http://baleinesendirect.org/urgences-mammiferes-marins>

8 Juin, Journée mondiale de l'océan

Pourquoi se préoccuper des océans?

Sur la planète, tout est connecté. Comme les océans représentent environ 70% de la surface de la Terre, il est normal que ceux-ci influencent autant le reste de la planète. Par exemple, les océans jouent un grand rôle dans la régulation du climat, ils produisent de l'oxygène et ils abritent un très grand nombre d'espèces dont plusieurs permettent d'alimenter des millions de personnes chaque année à travers le monde. Sans les océans, il n'y aurait pas de vie sur Terre.



Aujourd'hui, plusieurs menacent pèsent sur les océans et les déchets sont l'une d'entre elles. Saviez-vous que les courants marins entraînent les déchets qui

se rendent à la mer et que cela a créé de grandes îles de plastique dans nos océans? Saviez-vous aussi qu'une bouteille de plastique peut prendre jusqu'à mille ans pour se décomposer?

À vous de jouer!

Chacun peut faire une différence. Voici quelques exemples de gestes concrets que vous pouvez faire :

Ne pas jeter de déchets par terre;

Recycler;

Utiliser des sacs, bouteilles et contenants réutilisables;

Éviter le suremballage;

Ramasser des déchets que l'on trouve par terre;

Sensibiliser quelqu'un de son entourage;

Participer à une activité de nettoyage de plage ☺

Deux nouveaux nettoyages de plage en vue

Pour souligner la journée mondiale de l'océan, l'AMIK s'associe aux deux écoles primaires des communautés d'Ekuanitshit et d'ITUM pour réaliser deux nouveaux nettoyages de plage. Des nettoyages ont aussi eu lieu avec ces écoles en 2013 et en 2014. Pour l'AMIK, ces événements sont l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance et à la

fragilité des milieux marins, ainsi qu'à la problématique des déchets. Pour les jeunes, c'est une activité qui leur permet de poser un geste concret pour la nature, dans leur propre communauté. Nous croyons que tous nos petits gestes du quotidien ont un impact, soit positif ou négatif, sur notre environnement. En encourageant des pratiques responsables et en montrant le bon exemple, on peut influencer les gens qui nous entourent et tous ensemble, nous pouvons faire une différence.

Pour plus d'information sur les nettoyages de plage, n'hésitez pas à communiquer avec Caroline Marcotte, c.marcotte@l-amik.ca ou au (418) 962-0103 p.106

Camp Shipek mak shipu, à l'an prochain!

Nous préférons tous les bonnes nouvelles mais parfois il faut faire face à de moins bonnes. Suite à l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) et au Forum jeunesse, l'AMIK s'est vue coupé de deux importantes sources potentielles de financement pour son projet de Camp Shipek mak shipu.

Ne pouvant assumer seule les frais associés à la tenue des camps, l'AMIK doit malheureusement annuler l'édition 2015 du camp. Cela dit,

le projet ne finira pas pour autant aux oubliettes. Une année complète s'offre à nous afin de trouver les fonds nécessaires pour offrir aux jeunes des communautés membres une expérience unique en 2016.

L'AMIK souhaite un bel été à tous les jeunes des communautés innues de la Côte-Nord et espère vous voir en 2016 en se disant que ce n'est que partie remise !

L'AMIK, une terre d'accueil!

Depuis six ans déjà, l'AMIK est fière d'accueillir au sein de son équipe de jeunes stagiaires originaires de la France : une expérience unique pour ces Français en cours d'études ou fraîchement finissants ! Le séjour permet une immersion en terre québécoise, dans un organisme qui œuvre auprès des communautés innues ainsi que de la protection de l'environnement.

Le séjour est doublement enrichissant puisque le travail au sein de communautés autochtones en France est difficilement accessible et les organismes environnementaux européens recrutent rarement des jeunes peu expérimentés.

Au cours des six dernières années, l'AMIK a ouvert ses portes à cinq stagiaires français dont notre Mathieu Marsa qui est tombé sous le charme de Sept-Îles et occupe depuis octobre 2014 le poste de chargé de projets environnementaux.



Margaux Flament

Cette année, l'AMIK accueillera donc Margaux Flament, une jeune française attachée au milieu marin. Margaux n'est pas complètement étrangère au Québec puisqu'elle a étudié un an à l'Université du Québec à Montréal au Baccalauréat en biologie. Elle se spécialise en écologie et a déjà eu l'opportunité de travailler en microbiologie ainsi qu'en aménagement du territoire. Toute l'équipe attend impatiemment son arrivée en juin pour un stage de cinq mois. Nous espérons que son séjour sera des plus agréables et qu'elle prendra

le temps de savourer les merveilles de la région.

Soulignons que le tout est rendu possible grâce à l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse qui offre le soutien logistique et financier aux participants.

